

Les aides financières sont un véritable coup de pouce pour votre mobilité à l'étranger **mais elles n'ont pas vocation à couvrir tous les frais engagés lors de votre séjour.**

Vous pouvez demander une aide financière à la condition que votre stage soit **obligatoire** (inscrit dans le règlement des études de votre diplôme), que vous ayez déjà trouvé votre lieu de stage et fait établir une **convention de stage**.

**Le cumul de ces bourses n'est pas possible (une seule).**

**LES BOURSES SONT VERSÉES UNE FOIS SUR PLACE, APRÈS CONFIRMATION DE VOTRE PRÉSENCE DANS L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL, JUSTIFIÉE PAR L'ENVOI À LA DRI DES DOCUMENTS DEMANDÉS.**

**LES ÉTUDIANTS BOURSIERS NATIONAUX SUR CRITÈRES SOCIAUX CONSERVENT LEUR BOURSE CROUS DURANT LEUR SÉJOUR À L'ÉTRANGER.**

Contact : Valérie Raison – tél. 04 78 69 76 03  
boursedemobilite@listes.univ-lyon2.fr

Nom	Lieu de la mobilité	Prestataire	Bénéficiaire	Durée accordée	Montant	Versement
<b>BRMI</b> <i>Bourse Région Mobilité Internationale</i>	Europe et hors Europe (hors DOM, TOM et COM)	Région Auvergne-Rhône-Alpes <a href="http://www.auvergnerhonealpes.fr">www.auvergnerhonealpes.fr</a>	étudiants à partir de la L2, dont la nationalité est différente du pays du stage	de 4 à 17 semaines, selon la durée minimale obligatoire	95€/semaine attribuée + allocation forfaitaire éventuelle (handicap, boursiers CROUS, région partenaire)	75% à votre arrivée sur place 25% à votre retour
<b>Erasmus+ stage</b>	Europe	Union européenne <a href="http://www.agence-erasmus.fr">www.agence-erasmus.fr</a>	étudiants à partir de la L2	de 2 à 6 mois, selon la durée minimale obligatoire	360€ à 480€ par mois, selon le pays	totalité au début de la mobilité
<b>AMI</b> <i>Aide à la Mobilité Internationale</i>	Europe et hors Europe (hors DOM, TOM et COM)	Ministère de l'Enseignement supérieur	étudiants à partir de la L2, boursier du CROUS l'année du départ	de 2 à 5 mensualités, selon la durée minimale obligatoire	400€/mois attribué	1 à 4 mensualités au début 1 mensualité au retour

Direction des Relations Internationales – 18 quai Claude Bernard – bâtiment Bélénos – bureau B141

Les aides financières sont un véritable coup de pouce pour votre mobilité à l'étranger **mais elles n'ont pas vocation à couvrir tous les frais engagés lors de votre séjour.**

Vous pouvez demander une aide financière à la condition que votre stage soit **obligatoire** (inscrit dans le règlement des études de votre diplôme), que vous ayez déjà trouvé votre lieu de stage et fait établir une **convention de stage**.

**Le cumul de ces bourses n'est pas possible (une seule).**

**LES BOURSES SONT VERSÉES UNE FOIS SUR PLACE, APRÈS CONFIRMATION DE VOTRE PRÉSENCE DANS L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL, JUSTIFIÉE PAR L'ENVOI À LA DRI DES DOCUMENTS DEMANDÉS.**

**LES ÉTUDIANTS BOURSIERS NATIONAUX SUR CRITÈRES SOCIAUX CONSERVENT LEUR BOURSE CROUS DURANT LEUR SÉJOUR À L'ÉTRANGER.**

Contact : Valérie Raison – tél. 04 78 69 76 03  
boursedemobilite@listes.univ-lyon2.fr

Nom	Lieu de la mobilité	Prestataire	Bénéficiaire	Durée accordée	Montant	Versement
<b>BRMI</b> <i>Bourse Région Mobilité Internationale</i>	Europe et hors Europe (hors DOM, TOM et COM)	Région Auvergne-Rhône-Alpes <a href="http://www.auvergnerhonealpes.fr">www.auvergnerhonealpes.fr</a>	étudiants à partir de la L2, dont la nationalité est différente du pays du stage	de 4 à 17 semaines, selon la durée minimale obligatoire	95€/semaine attribuée + allocation forfaitaire éventuelle (handicap, boursiers CROUS, région partenaire)	75% à votre arrivée sur place 25% à votre retour
<b>Erasmus+ stage</b>	Europe	Union européenne <a href="http://www.agence-erasmus.fr">www.agence-erasmus.fr</a>	étudiants à partir de la L2	de 2 à 6 mois, selon la durée minimale obligatoire	360€ à 480€ par mois, selon le pays	totalité au début de la mobilité
<b>AMI</b> <i>Aide à la Mobilité Internationale</i>	Europe et hors Europe (hors DOM, TOM et COM)	Ministère de l'Enseignement supérieur	étudiants à partir de la L2, boursier du CROUS l'année du départ	de 2 à 5 mensualités, selon la durée minimale obligatoire	400€/mois attribué	1 à 4 mensualités au début 1 mensualité au retour

Direction des Relations Internationales – 18 quai Claude Bernard – bâtiment Bélénos – bureau B141